

Interventions en milieux humides et aquatiques



Objectifs

Connaître les bonnes pratiques et les méthodes appropriées pour réaliser des travaux en milieux humides et aquatiques dans le respect des règles et de l'environnement

Connaître le fonctionnement des étangs, cours d'eau et zones humides



Programme

- **Définitions de l'étang (naturel, aquacole et juridique)**
Loi sur l'eau et la nomenclature
- **Délimitation des ZH**
- **AP sécheresse (d'où l'importance des prises d'eau conformes)**
- **Cartographie cours d'eau + le guide d'entretien**
- **Séquence ERC**



Evaluation et mode de validation des acquis

• Les formateurs évaluent l'acquisition des compétences tout au long de la formation

• QCM en fin de formation

☐ Diplômant

☐ Certifiant

☒ Non-certifiant

En fin de formation vous recevrez :

→ Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises.

→ Un certificat de réalisation



Public concerné

- Toute personne intéressée par la thématique

Effectif : Minimum **6** - Maximum **20**



Pré-requis

Aucun

Durée et rythme

Déroulement :

28 heures soit 4 jours

- | | |
|---|--|
| ☒ En semaine | ☐ Week-end |
| ☒ En journée | ☐ En soirée |
| ☒ Temps plein | ☐ Temps partiel |

Modalités pédagogiques & méthodes

- | | |
|---|-------------------------------------|
| ☒ En présentiel | ☐ A distance |
| ☒ En salle | ☐ Synchrone |
| ☐ Sur chantier | ☐ Asynchrone |

- Apports théoriques en salle

• Les formateurs privilégient les échanges avec les participants et l'individualisation

• Salles de cours équipées de vidéo-projecteurs

Rémunération et financement

Rémunération : Non prévu

Financements :

Compte Personnel de Formation (CPF) : NON

Autre sources de financements possibles en fonction de votre statut. Contactez-nous.

Tarifs

Coût individuel = 154€ la journée soit 616€ la formation complète

Coût groupe (15 personnes maximum) = 1300€ la journée soit 5200€ la formation complète

Indicateurs de performance

Taux de satisfaction 2022/2023 :
83%

Interventions en milieux humides et aquatiques

Modalités et délai d'accès

Inscription toute l'année sans délai .

Etapes d'inscription à cette formation :

- 1- Contacter la référente administrative au 03.84.58.49.62 pour obtenir les prochaines dates, le bulletin d'inscription et pour répondre à vos questions.
- 2- Retourner le bulletin d'inscription complété pour obtenir le devis + le contrat de formation (ou la convention si vous êtes une entreprise).
- 3- Finaliser l'inscription en retournant le devis et le contrat/la convention signé/e + joindre la copie d'une pièce d'identité



Accueil des personnes en situation de handicap

Vous souhaitez savoir si votre handicap est compatible avec cette formation ou si des aménagements sont possibles ?
Prenez RDV avec la référente handicap du CFPPA qui répondra à vos interrogations.

Référente handicap : PERRIN Nadia - 03.84.58.49.62 - nadia.perrin@educagri.fr



Formateur

QUENTIN Benoit, ou Jean-François SUAT
ou Bernard BITARD, formateurs en
aquaculture

benoit.quentin@educagri.fr



Contact référentes administratives

Administration CFPPA - 03.84.58.49.62
cfppa.valdoie@educagri.fr

Informations pratiques :

Horaires de formation : 8h30-12h et 13h30-17h
Parking visiteurs sur le parking du gymnase Monceau
Restauration collective possible - Tarif : Nous consulter
Pas d'hébergement possible

MAJ 14/02/2024



CFPPA – CENTRE DE FORMATION POUR ADULTES
95 Rue de Turenne - 90300 VALDOIE
Tél : 03 84 58 49 62
cfppa.valdoie@educagri.fr
www.cfppavaldoie.fr